

# Découverte de la **Réserve Marine** de Carry-le-Rouet



**En juillet et en août**  
**Jeudi à 10h30 et 11h30**  
**et Samedi à 9h30, 10h30 et 11h30.**

Activité ouverte à tous à partir de 8 ans.

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

Une autorisation parentale est nécessaire pour les 12-18 ans.

Inscription auprès de l'Office  
de Tourisme de Carry-le-Rouet

**04 42 13 20 36**



Visite gratuite et guidée  
des petits fonds côtiers  
de la réserve marine  
de Carry-le-Rouet

**RdV au poste de secours  
de la plage du Cap Rousset**

Combinaison, masque et tuba peuvent être prêtés sur place.  
Pensez à prendre des chaussures aquatiques !



Observatoire du Parc Marin - Plage du Rouet  
31, avenue Jean Bart - B.P. 42 - 13620 CARRY-LE-ROUET  
[www.parcmarincotebleue.fr](http://www.parcmarincotebleue.fr)  
[syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr](mailto:syndicatmixte@parcmarincotebleue.fr)

# Plan d'accès

## Depuis Sausset-les-Pins ou Marseille par la voie rapide D9

Prendre la sortie Carry-le-Rouet.  
Au rond point situé à côté de la gendarmerie, prendre à gauche direction calanque du Cap Rousset ou le Rouet.  
Continuer tout droit jusqu'à un cédez le passage, suivre sur la droite en descendant.  
Après le virage à droite, prenez au feu à gauche, avenue de la Tasse, en bas de la rue tournez à gauche, vous y êtes.

## Depuis Sausset-les-Pins par la D5.

Suivre Carry-le-Rouet jusqu'au rond point du port; continuez tout droit. Après la montée, laisser la première à droite (en sens interdit) desservant le restaurant le Madrigal.  
Prenez au feu à droite, avenue de la Tasse, en bas de la rue tournez à gauche, vous y êtes.

## Depuis Ensues-la-Redonne par la D5.

Prendre la direction du Rouet.  
Passer la plage du Rouet et continuer en direction du centre ville et du port.  
Prenez au feu à droite, avenue de la Tasse, en bas de la rue tournez à gauche, vous y êtes.

